

Mar. 23 Juin 26	Marseille	Modalités d'évaluation des acquis	Exercices cas pratiques
Durée	1 jour (7h)	Public	Entreprises de toutes tailles, ingénieurs de recherche, chargés de mission innovation
Horaires	9h-17h30	Pré-requis	Aucun
Tarif	700 € HT Adhérents 900 € HT Non Adhérents * déjeuner inclus		

Objectifs

Cet enseignement a pour objectif de présenter le processus de protection des résultats de recherche et développement, ainsi que les dispositifs de valorisation de l'innovation en France.

Compétences visées à l'issue de la formation :

Autonomie dans les premières étapes de la protection intellectuelle. Les écueils à éviter. Connaissance des dispositifs de valorisation de l'innovation en France.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur

Intervenant

- Stéphane BERGAMINI *Délégué Général Novachim*

Programme

1. La propriété intellectuelle : généralités

- Utilité de la PI
- Propriété littéraire et artistique (PLA) ; Propriété industrielle (PI) ; Savoir-faire

2. Différents titres de PI :

- Brevet : Intérêt ; structure ; conditions de brevetabilité
- Suffisance de la description
- Activité inventive
- La recherche d'antériorité pour une étude de brevetabilité
- La procédure de dépôt du brevet, droit de priorité et système international de brevets
- Le savoir-faire : avantages ; utilisation ; protection ; comparatif brevet et savoir-faire.
- Exposé d'exemples

3. Contractualisation

- Accord de confidentialité
- Typologie des différents contrats

Livrable

Mémo remis en fin de session